Ville de Brownsburg Chatham

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

À la population de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis est par les présentes donné, que conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 $, autre que par enchère ou soumission publique :

Biens aliénés par la Ville	**Acquéreur**	**Prix (taxes non incluses)**
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 397	Monsieur Stéphane Archambault	11 900 $

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 20e jour de juillet 2021.

Me Pierre-Alain Bouchard,

Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 20 juillet 2021, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 20e jour du mois de juillet de l'an 2021.

Signé :
Me Pierre-Alain Bouchard